

Table des matières

1	Ressources accrues et remous politiques pour le métro du Grand Paris.....	1
2	Paris et l'Ile-de-France réfléchissent à la gratuité des transports.....	3
3	Des équipes de sécurité dans les bus de grande couronne	4
4	Paris : un nouveau service de trottinettes électriques débarque !.....	6
5	Paris : un élu veut bouter Airbnb hors du centre touristique	6
6	Des milliers de postes de commerciaux à saisir en Ile-de-France	8
7	Impôt à la source : 8 à 9 millions de foyers percevront une avance de trésorerie.....	9
8	Comment la loi Pacte pourrait soutenir la croissance	11
9	L'absentéisme des salariés augmente toujours en France	12
10	RATP : la mise en concurrence des bus au menu du gouvernement	15
11	Vers des prestations sociales « ajustées » aux ressources en temps réel	17
12	Matignon incité à réformer le RSA en deux étapes.....	18
13	Accès automatique, accompagnement, harmonisation des bases, référent unique... Ces pistes pour en finir avec la pauvreté	19
14	Richard Ferrand face à un front féminin pour le Perchoir	21
15	Macron et le centre droit, rendez-vous manqués.....	23
16	Trump face au piège des élections de mi-mandat	25

::: ILE-DE-FRANCE

LE MONDE – 06/09/2018

1 Ressources accrues et remous politiques pour le métro du Grand Paris



Le député Gilles Carrez remet jeudi au premier ministre son rapport sur les moyens de la Société du Grand Paris, à la veille d'un conseil de surveillance tendu.

Pour le futur métro du Grand Paris, c'est un rapport à 250 millions d'euros par an. Le député (LR) du Val-de-Marne Gilles Carrez devait remettre, jeudi 6 septembre, au premier ministre, Edouard Philippe, ses propositions pour renforcer les moyens de la Société du Grand Paris (SGP), chargée de réaliser 200 km de métro essentiellement en sous-sol, 7 centres techniques et 68 gares. Initialement prévue début juillet, cette présentation avait été décalée par Matignon pour des raisons d'agenda. Mais si ces

propositions sont susceptibles de sortir le Grand Paris Express de son ornière financière, elles ne règlent pas la crise ouverte entre les collectivités locales franciliennes et l'Etat au sujet de ce métro.

Le diagnostic est connu. Le coût prévisionnel du Grand Paris Express a été réévalué à 35 milliards d'euros en 2017, alors même qu'il était censé s'élever à 25 milliards en 2013. « *Il faut trouver 200 à 250 millions d'euros de recettes supplémentaires chaque année pour gager ces 10 milliards d'emprunt en plus et finir de rembourser la dette en 2070* », résume le député.

Pour se financer, la SGP perçoit actuellement quelque 500 millions d'euros par an de ressources propres, issues principalement de trois taxes payées par les entreprises d'Ile-de-France : la taxe sur les bureaux et les locaux commerciaux, la taxe spéciale d'équipement et l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau.

« On peut jouer sur les curseurs »

L'ordonnance du docteur Carrez n'a pas changé durant l'été. Il propose de trouver 150 millions d'euros supplémentaires grâce à une révision de la taxe sur les bureaux, en majorant de 10 % son taux à Paris, en mettant fin à certaines exemptions et en y incluant les parkings. Il suggère aussi « *d'actualiser* » la taxe spéciale d'équipement pour faire rentrer 40 à 50 millions d'euros en plus, et de majorer de 30 %, au profit de la SGP, la taxe de séjour perçue par les communes, ce qui devrait dégager au moins 30 millions d'euros.

« *On peut jouer sur les curseurs, mais je ne vois pas comment on évitera de recourir à ces trois taxes, qui ont l'avantage d'être régionales et de ne pas affecter l'ensemble des contribuables*, plaide M. Carrez. *Il y a urgence, je verrai jeudi si le premier ministre est prêt à inscrire ces dispositifs dans le projet de loi de finances pour 2019.* »

Le député présentera dès vendredi ses propositions au conseil de surveillance de la SGP, dans un climat tendu. La réunion, décalée à plusieurs reprises, doit permettre l'élection d'un président, après le départ de Jean-Yves Le Bouillonnet, l'ex-maire (PS) de Cachan (Val-de-Marne). Une élection sur fond de guerre ouverte entre les élus des départements et l'Etat, depuis que le gouvernement a décidé de retarder la mise en service de plusieurs lignes du futur métro. « *C'est un scandale colossal. On nous a caché 10 milliards d'euros de dérapage et menti sur le calendrier* », tonne le président (LR) du conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier.

Le conseil de surveillance est composé de onze représentants de l'Etat et dix des collectivités locales (la présidente du conseil régional, la maire de Paris, les sept présidents de départements franciliens et un élu local choisi par le gouvernement). Patrick Braouezec, président (PCF) de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis), a été nommé par décret le 13 juillet au fauteuil de M. Le Bouillonnet. Jusqu'ici, la présidence a toujours été occupée par un candidat unique : l'élu nommé par l'Etat. De fait, M. Braouezec est candidat et devrait, arithmétiquement, l'emporter.

Mais, pour la première fois, les présidents des départements ont décidé, pour marquer leur défiance, de briguer le poste. Pierre Bédier a déclaré sa candidature, au nom de ses six collègues et de « *tous les élus* », par un courrier envoyé à Maignon fin juin. « *L'Etat nous a promis de la transparence, eh bien ça démarre mal*, estime M. Bédier. *Patrick Braouezec est l'instrument d'un Etat qui pratique l'opacité.* »

Le scrutin de vendredi promet donc d'être animé... au risque de compliquer la mission de Gilles Carrez. « *Si on veut nous imposer ne serait-ce qu'un euro de fiscalité supplémentaire en Ile-de-France en continuant à nous considérer comme une chambre d'enregistrement, on va nous entendre* », promet M. Bédier.

Par **Grégoire Allix**

2 Paris et l'Ile-de-France réfléchissent à la gratuité des transports



Suite à la proposition de la maire de Paris, en mars, la ville et la région ont lancé des missions d'étude sur la gratuité des transports. La mesure coûterait de 3 à 6 milliards d'euros par an.

Plus de 8 millions de déplacements quotidiens, 1 500 lignes de bus, 37 lignes de métro, RER et tramways, 450 gares, près de 100 000 salariés pour faire fonctionner le réseau... Et tout ça, gratuit ! La proposition d'Anne Hidalgo, maire de Paris, le 19 mars dernier, d'envisager la gratuité du transport public dans la capitale et sa banlieue a fait sursauter le petit monde du secteur, au moins autant qu'un crissement de RER en plein freinage.

Le projet constituerait l'un des plus grands défis économiques lancé à une métropole de rang mondial. Des transports gratuits à Paris, mais aussi Créteil, Nanterre, Bobigny, Evry, Versailles, Fontainebleau, est-ce envisageable ?

« *Nous en sommes au stade de l'étude* », tempère Emmanuel Grégoire, adjoint à la maire de Paris, chargé des finances et de la transformation des politiques publiques. M. Grégoire a été missionné par M^{me} Hidalgo, avec Christophe Najdowski, adjoint aux transports, et Jean-Louis Missika, chargé du développement économique, pour identifier un éventuel modèle économique viable en cas de bascule vers le tout-gratuit. Le rapport final des trois adjoints devrait être rendu au mois de décembre.

Pas de fin de non-recevoir de Valérie Pécresse

« *Cette réflexion s'inscrit d'abord dans la bataille que mène la maire pour réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements, rappelle M. Grégoire. La gratuité, telle que nous l'envisageons, ne se limite donc pas à Paris. Et nous n'ignorons pas que nous ne sommes pas les premiers décisionnaires sur ces sujets.* » En effet, à Paris, comme ailleurs en Ile-de-France, l'autorité qui a la main sur les transports, c'est la région, ou plus exactement Ile-de-France Mobilités, son bras armé en la matière.

Et là, la patronne, c'est Valérie Pécresse, la présidente (LR) de l'exécutif régional. C'est elle qui tient les cordons du colossal budget des transports : 10 milliards d'euros, dont 3 milliards payés par les tickets et abonnements achetés par les usagers. Or, contre toute attente, M^{me} Pécresse, qui avait fortement contesté les fermetures des voies sur berges parisiennes, n'a pas opposé une fin de non-recevoir à l'idée de la gratuité.

La présidente de la région a lancé elle aussi sa mission d'étude sur la « *faisabilité de la gratuité* ». Une commission a été nommée. Elle est dirigée par Jacques Rapoport (ancien président de SNCF Réseau) et constituée d'un aréopage d'experts des transports (dont l'ancien député Gilles Savary et l'universitaire Yves Crozet), parmi lesquels certains sont connus pour dire tout le mal qu'ils pensent du transport gratuit.

Hausse des taxes ou nouveaux impôts

La nomination de la commission francilienne, qui rendra son rapport à la mi-septembre, ne serait-elle qu'une façon habile d'enterrer le projet ? Pas impossible. A Ile-de-France Mobilités, on aime rappeler que la gratuité n'existe pas et qu'à la fin il y a bien quelqu'un qui paie. Côté Mairie de Paris, on n'a pas

cette lecture d'un jeu joué d'avance. « *Nous travaillons en bonne intelligence et en coordination avec la mission Rapoport pour résoudre cette question complexe* », assure M. Grégoire.

La question-clé est évidemment celle du coût. Il faut trouver 3 milliards, et probablement même plus, dans l'esprit des élus de la Ville de Paris (5 à 6 milliards, dit Emmanuel Grégoire), car la gratuité des transports vue par M^{me} Hidalgo va avec un transfert massif des automobilistes vers des transports publics déjà souvent saturés. Cela implique d'accroître les capacités des métros, RER, bus et tramways.

Une fois estimé le montant du coût de cette mesure, reste à trouver comment la financer. Les options sont connues : hausse des taxes ou création de nouveaux impôts. Le taux du versement transport payé par les entreprises peut ainsi être augmenté, mais son niveau en région parisienne est déjà élevé comparé au reste de la France. Autres pistes sérieusement étudiées, la réallocation d'une partie de la taxation des bureaux et la création d'une taxe sur les nuitées d'hébergement.

A Paris, en tout cas, on s'affaire pour trouver la martingale de la gratuité. La Ville a lancé un appel aux contributions des citoyens et s'est adjoint les services du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po Paris. Un premier point d'étape sera fait le 12 octobre avec la restitution des meilleures idées du public et des travaux du LIEPP. Parmi les pistes que laissent entrevoir les élus parisiens figure en bonne place un système de gratuité complémentaire d'un... péage urbain. De quoi résoudre une partie du problème de financement. Et lancer une nouvelle polémique.

Par **Éric Béziat**

LE PARISIEN – 06/09/2018

3 Des équipes de sécurité dans les bus de grande couronne



Brunoy (Essonne), mercredi 5 septembre. Valérie Péresse, présidente d'Ile-de-France Mobilités (à droite), s'est rendu au dépôt de Transdev

pour rencontrer les premières équipes d'agents de sûreté déployées sur les lignes de bus en grande couronne.

Ce mercredi, à Brunoy (91), Valérie Péresse a rendu visite aux premières équipes de sécurité des bus de grande couronne, financées par Ile-de-France Mobilités.

Même le représentant syndical l'assure : depuis qu'une trentaine d'agents de sûreté circulent sur le réseau de Transdev, en Essonne et dans le Val-de-Marne, « l'ambiance a changé. Nous avons vu la différence tant pour les conducteurs que pour les clients », explique Fouad Jebbouri, délégué CHSCT, en répondant à Valérie Péresse.

Ce mercredi matin, la présidente d'Ile-de-France Mobilités s'est rendue au dépôt de bus de Transdev à Brunoy (91) pour rencontrer les premières équipes d'agents de sûreté, embauchées grâce aux financements de l'autorité régulatrice.

Sur ce réseau, 34 agents ont été recrutés en CDI par le prestataire de sûreté Aeneas, depuis le 1^{er} janvier 2018. Et au premier semestre 2018, l'opérateur assure avoir constaté une baisse de 42 % des incidents (menaces, intimidations, injures et entraves à la circulation) par rapport à la même période de 2017.

Dissuader tout mauvais comportement

Dans un sondage qu'il a mené auprès de 157 clients et 121 conducteurs, il affirme aussi que 83 % des clients trouvent la présence des agents de sécurité rassurante, 76 % des conducteurs constatent des changements (ambiance, comportement) à bord des bus depuis leur arrivée et 93 % estiment que les agents sont suffisamment visibles sur les réseaux.

« Leur rôle est avant tout de désarmer les conflits et de dissuader tout mauvais comportement sans force », détaille Christophe Boissier, directeur général de Transdev Ile-de-France. Ils ne sont donc pas armés, mais portent un gilet de protection bleu marine et une radio.

Une satisfaction aussi pour le personnel qui demandait la mise en place d'un tel dispositif depuis plusieurs années : « C'était une de nos demandes fortes, poursuit encore Fouad Jebbouri, délégué CHSCT. Surtout depuis fin 2015, où une collègue a été agressée et gravement blessée ».

La vidéoprotection dans les bus et les trains

Par équipe de trois, les agents se déplacent en voiture floquée sur le réseau. Ils peuvent monter à bord d'un bus de façon aléatoire ou en fonction du passage dans une zone sensible, ou encore d'un horaire tardif. Ils interviennent également à la demande du poste de régulation, lorsque ce dernier reçoit un signal d'urgence de la part d'un conducteur : « C'est sûr qu'on se sent aujourd'hui moins seul sur le réseau », assure Philippe, conducteur depuis 20 ans.

Même Josiane, l'une des rares passagères de ce milieu de matinée, le reconnaît : « Ah oui, c'est très bien. Il y a des jeunes qui mettent les pieds sur les banquettes, qui ne valident pas. Alors la présence de ces agents nous rassure, nous les seniors. Et en plus, ils sont beaux ! ».

En 2018, Ile-de-France Mobilités a débloqué de quoi embaucher 200 agents de sûreté sur les lignes de bus de grande couronne. Soit 10 M€. « C'était un de mes engagements de campagne, affirme Valérie Péresse. Il ne peut pas y avoir d'angle mort sur la question de la sécurité dans les transports ». Car, pour la présidente d'Ile-de-France Mobilités : « Même si l'objectif d'avoir 100 % des bus de grande couronne vidéo-protégés fin 2018 et 100 % des trains et RER vidéo-protégés d'ici fin 2021, la sécurité ne sera jamais que de la technologie ».

Afin de permettre aux opérateurs de trouver des personnels, la région envisage la création d'un campus des métiers de la sécurité. Le sujet est en cours de discussion avec le ministère de l'Education nationale

Jila Varoquier

LE PARISIEN – 06/09/2018

4 Paris : un nouveau service de trottinettes électriques débarque !



Après Lime et Bird, Bolt est le troisième service de trottinettes électriques en libre-service à se lancer à Paris, ce jeudi. Particularité : il est accessible via l'appli de Txfy, une plateforme de VTC.

Vous voyez de plus en plus de trottinettes électriques à Paris ? Ce n'est pas encore fini ! Ce jeudi, l'appli de VTC Txfy (ex Taxify) lance à son tour un service de location en libre-service de ces engins pratiques et rapides pour se déplacer dans la jungle urbaine. **Après Lime et Bird, ses deux premiers concurrents** arrivés à Paris il y a quelques semaines, **Txfy se positionne à son tour sur ce marché**, avec des trottinettes baptisées Bolt.

Quelques centaines d'entre elles seront présentes à partir de ce jeudi dans les rues de la capitale, en à terme des milliers. Le principe est le même que ses concurrents : vous repérez sur votre appli une trottinette géolocalisée, vous la déverrouillez en scannant son QR Code, et vous pouvez vous déplacer jusqu'à 25 km/h sur les rues ou pistes cyclables. Le tarif ? 1 € la location, puis 15 centimes supplémentaires par minute d'utilisation.

Réservation par l'appli VTC

La principale originalité de Bolt par rapport à ses concurrents, c'est la multimodalité. La réservation de trottinettes se fait en effet via l'appli de Txfy, la même qui sert à réserver sa course en VTC. « Txfy a vocation à devenir une plateforme multimodale », explique-t-on au sein de l'entreprise.

L'idée est d'aider les citoyens à se déplacer, quel que soit le moyen de transport. « Une course Txfy sur cinq se fait sur une distance inférieure à trois kilomètres, soit une distance idéale pour un trajet en trottinette électrique », indique Henri Capoul, responsable France de Txfy, qui souhaite ainsi convertir certains utilisateurs de VTC tout en attirant de nouveaux clients.

Le leader mondial des VTC, Uber, a récemment affiché aussi sa volonté de se diversifier dans les trottinettes et vélos en libre-service, en investissant notamment dans Lime.

Jean-Gabriel Bontinck

LE PARISIEN – 06/09/2018

5 Paris : un élu veut bouter Airbnb hors du centre touristique



Ian Brossat, adjoint communiste au logement de la Ville de Paris, s'alarme du fait qu'un logement sur quatre « ne sert plus à loger des Parisiens ».

Les logements Airbnb en plein cœur du Marais ou au pied de Notre-Dame-de-Paris ne seront peut-être qu'un lointain souvenir. L'élus parisien [Ian Brossat](#) a en effet demandé aux législateurs, jeudi 6 septembre, d'interdire les locations d'appartements entiers via la plateforme de location en ligne dans quatre arrondissements touristiques du centre de la capitale. Il exige également la fin des résidences secondaires situées à Paris. « Un logement sur quatre ne sert plus à loger des Parisiens », s'alarme auprès de l'[Agence France-Presse](#) (AFP) Ian Brossat, adjoint communiste au logement de la Ville de Paris et chef de file du [PCF](#) aux élections européennes.

Autre constat : en 2014, selon l'Insee, Paris comptait « environ 107 000 logements secondaires sur 1,1 million de logements à Paris », rappelle l'élus, qui demande également aux législateurs d'« interdire l'achat de résidence secondaire à Paris ». « Est-ce qu'on veut que Paris soit une ville accessible aux classes moyennes ou une cour de récréation pour des milliardaires saoudiens ou américains ? » s'interroge-t-il.

Des propositions qui « n'engagent pas Anne Hidalgo »

En guerre depuis plusieurs années contre le géant américain, l'élus propose d'« interdire la location d'appartements entiers via Airbnb dans les quatre premiers arrondissements parisiens (1er, 2e, 3e et 4e) », situés à proximité des sites touristiques de Notre-Dame-de-Paris, du Louvre ou de l'Opéra. Ses propositions, dévoilées jeudi 6 septembre par *Le Parisien* et l'AFP, « n'engagent pas la maire de Paris Anne Hidalgo », qui a déjà fait voter des mesures restrictives pour les locations d'appartements à Paris ([limitées à 120 jours par an et par logement](#), et l'obligation d'avoir un numéro d'enregistrement), a assuré l'élus, qui publie un roman sur la plateforme (« Airbnb la ville ubérisée »). Mais ces mesures supposent un changement législatif, qu'il espère voir adopter lors des débats sur la [loi logement Elan](#), à l'automne.

Pour Ian Brossat, « si on ne fait rien dans le centre, il n'y aura plus d'habitant : comme sur l'île Saint-Louis, on va finir par avoir un nombre d'habitants en déclin, des commerces de bouche transformés en boutique de fringues ou de souvenirs », prévient-il. « On sera dans un musée à ciel ouvert ! »

Paris, premier marché d'Airbnb

Pour Irène, 42 ans, habitante dans le 1er arrondissement, les touristes de passage dans ces logements « ne respectent pas la vie de l'immeuble : ils arrivent avec plein de bagages et chargent les ascenseurs. Ils dégradent les parties communes », sans compter les « jeunes qui viennent pour faire la fête », regrette-t-elle. Au travail, « je parle plus anglais que français », explique à l'AFP Sabrina, jeune serveuse au cœur de la capitale. En face de son établissement, elle pointe un immeuble chic de l'île de la Cité, où « le propriétaire loue les appartements entre 200 et 400 euros environ sur des plateformes comme Airbnb ». Même si « les commerçants ne sont pas mécontents » d'une clientèle souvent américaine qui dîne sur place, il n'en reste pas moins que « plus les touristes sont discrets avec leurs valises [dans la rue], mieux c'est », estime-t-elle. Amanda, touriste canadienne qui a loué un logement à deux pas de la tour Eiffel, peut « comprendre que ça pose problème s'il y a trop de locataires Airbnb, et que cela change l'esprit d'un quartier ».

Berlin, Barcelone, Amsterdam... De plus en plus de villes dans le monde accusent Airbnb d'accentuer la crise du logement en incitant les propriétaires à louer à des visiteurs de passage plutôt qu'à ses résidents permanents. En août, la ville de New York a pris un arrêté obligeant la plateforme à communiquer à la mairie la liste des transactions effectuées pour des logements dans la ville. Dix ans après sa naissance, Airbnb, société avare en informations financières, mais estimée à 31 milliards de dollars, selon un calcul réalisé à l'occasion d'une levée de fonds au printemps 2017, propose près de 5 millions de logements, dans 81 000 villes de près de 200 pays. Avec 60 000 logements à louer, Paris représente son premier marché.

LE PARISIEN : Ian Brossat : «Il faut interdire les locations Airbnb dans le centre de Paris» // <http://www.leparisien.fr/paris-75/ian-brossat-il-faut-interdire-les-locations-airbnb-dans-le-centre-de-paris-05-09-2018-7877826.php>

6 Des milliers de postes de commerciaux à saisir en Ile-de-France



Vous savez convaincre ? Une trentaine d'entreprises proposeront des emplois de commerciaux le 11 septembre à la Cité Internationale Universitaire de Paris. Une filière qui recrute en permanence.

Peaufinez votre CV, mais surtout votre discours d'accroche. Ce mardi 11 septembre, quelque 500 postes de commerciaux sont à saisir à Paris sur le 46e forum emploi Initialis. Car pour espérer séduire l'un des 30 recruteurs présents, il va falloir prouver que vous ferez un bon vendeur. Mais si vous faites votre effet, vous n'aurez aucun mal à décrocher un job. « Car des bons commerciaux, on en manque ! », assurent les spécialistes du secteur.

Un forum, un entretien, ça se prépare. Alors n'hésitez pas à faire un détour par les ateliers de coaching avant de vous lancer dans les allées. « Comme pour un sportif de haut niveau, il faut s'échauffer. Beaucoup de candidats arrivent sur un stand en improvisant », regrette Alexandre Drouot, ancien prof de commerce, fondateur d'Initialis. Soyez à l'écoute de l'entreprise, de ses besoins, adaptez votre discours. « Un salon d'emploi est un accélérateur de candidature, mais on a une seule chance de faire bonne impression. »

Des offres à saisir toute l'année. Lors de ce forum Initialis de rentrée, des postes tous niveaux, à pourvoir souvent dès octobre, seront proposés. « Dans les fonctions commerciales et managériales, la relation clients, la distribution, les assurances, les banques ou l'automobile », détaille Alexandre Drouot. Mais dans ce secteur, c'est toute l'année que les entreprises recrutent. « Il y a des milliers d'offres sur les sites d'emploi, pointe Didier Perraudin, fondateur du cabinet de recrutement Uptoo, qui place 1 500 commerciaux par an. Les bons commerciaux ou ceux qui ont le profil n'auront aucun mal à décrocher un poste ou à en changer. En moyenne, pour quatre CV envoyés, on décroche deux entretiens et on signe un contrat ! »

C'est le tempérament qui compte. « La performance individuelle au service de la réussite collective », résume Initialis sur son site. Les qualités recherchées sont « les capacités d'écoute active, l'empathie, le leadership et savoir convaincre », liste le patron d'Uptoo. « Des gens qui ont aussi une certaine impatience, qui s'accrochent au client, qui ont de l'ambition et veulent gagner de l'argent. Il faut aussi avoir des capacités de travail, avoir envie de s'impliquer. Les meilleurs commerciaux se comportent comme des entrepreneurs. »

Les profils techniques très recherchés. « Tous les secteurs recrutent, assure Didier Perraudin. Mais il y a des secteurs plus tendus comme les sociétés de l'IT (technologies de l'information), du digital, de l'industrie. Les patrons y cherchent des profils qui viennent déjà de ces secteurs ou avec un diplôme de grande école. Il y a une vraie guerre des talents pour les profils de 2 à 5 ans d'expérience, et des enchères qui montent au niveau des salaires. »

Des métiers ouverts, même aux sans diplôme. Débutants ou candidats en reconversion, rassurez-vous ! En dehors de ces secteurs très pointus, le recrutement est très ouvert pour qui sait se vendre. « Là, nos clients recherchent le tempérament qui leur convient, plutôt que le CV ou le diplôme, qui ne

compte que pour 30 %. C'est la posture qui fait la différence. Les autodidactes peuvent être les grands gagnants à l'entretien », pointe Didier Perraudin.

Un salaire de départ moyen de 35 000 €. « La vente est un très gros ascenseur social, souligne Didier Perraudin. Même sans étude, vous pouvez finir directeur commercial. » Surtout si vous touchez un pourcentage sur les ventes. Selon une étude d'Uptoo, pour les commerciaux qui vendent aux entreprises (hors boutiques, guichets ou démarchage), le salaire moyen du débutant est de 35.000 € brut et du confirmé de 64.000 € brut. Avec évidemment, d'un poste à l'autre, une part plus ou moins forte du variable.

* Ce mardi 11 septembre, de 10 heures à 17 heures, à la Cité Internationale Universitaire de Paris, 17, boulevard Jourdan, Paris (XIVe).

60 000 commerciaux recrutés chaque année

En France, les entreprises embauchent chaque année 40.000 commerciaux non-cadres et 20.000 cadres, selon une étude du 1er cabinet de recrutement de commerciaux en France, Uptoo.

En savoir plus : <http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/des-milliers-de-postes-de-commerciaux-a-saisir-en-ile-de-france-05-09-2018-7877247.php>

Stéphanie Auguy

::: ÉCONOMIE

LES ECHOS – 05/09/2018

7 Impôt à la source : 8 à 9 millions de foyers percevront une avance de trésorerie



+ VIDEO. Bercy a annoncé des ajustements pour éviter aux bénéficiaires de crédits d'impôts d'avancer de l'argent à l'Etat l'an prochain. Le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a reconnu que, sans ces modifications, 3 millions de ménages auraient été perdants en trésorerie.

L'interview d' [Edouard Philippe sur TF1](#), mardi soir, a révélé l'un des points de crispation du côté de l'Elysée qui ont failli faire capoter [le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu](#) l'an prochain. Emmanuel Macron a voulu s'assurer qu'aucun contribuable ne serait perdant en trésorerie, c'est-à-dire qu'aucun n'avancerait de l'argent à l'Etat pour se faire rembourser partiellement en septembre par le fisc. Il semble avoir obtenu toutes les garanties : « *Il n'y aura pas de perdants en trésorerie dans la réforme que nous mettons en oeuvre* », a assuré le Premier ministre, lors de son intervention au « 20 Heures ».

Il a fallu pour cela [ajuster le projet](#). Dans la mouture initiale, les bénéficiaires de crédits d'impôts ou réductions d'impôts risquaient d'être perdants en termes de trésorerie par rapport au système actuel. Ces avantages fiscaux ne peuvent être retenus dans le taux de prélèvement appliqué aux revenus du contribuable. Le texte prévoyait donc un remboursement en septembre, après la déclaration. Ce qui fait que, pour les ménages concernés, l'impôt prélevé à la source aurait pu être moins contemporain qu'à l'heure actuelle.

Aménagements

Deux aménagements avaient tout de même été prévus. Le premier concerne les ménages non imposables qui perçoivent des crédits d'impôts (c'est-à-dire qu'en l'absence de ces crédits, ils seraient imposables). Dès le vote du texte à l'automne 2016, une disposition avait été adoptée pour que ces ménages ne soient pas prélevés lors de l'entrée en vigueur de la réforme.

La loi avait également créé [un mécanisme spécifique pour les employeurs à domicile et la garde d'enfants](#) : en janvier, ils percevraient un acompte équivalent à 30 % de l'avantage fiscal perçu l'année précédente.

Ce n'est pas suffisant, a considéré Emmanuel Macron. Et pour cause, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a concédé, dans une interview sur France Info ce mercredi matin, que 3 millions de ménages auraient été perdants en termes de trésorerie, malgré ces deux aménagements. D'où les ajustements annoncés après l'intervention d'Edouard Philippe au « 20 Heures ».

L'acompte non seulement est porté à 60 % de l'avantage fiscal de l'année précédente, mais surtout son champ est élargi à d'autres crédits d'impôts qui jusqu'ici n'étaient pas considérés comme prioritaires : les dons, l'investissement locatif, certaines niches Outre-mer et les cotisations syndicales. Le crédit d'impôt transition énergétique est exclu de cette liste, dans la mesure où il devrait être transformé en prime dans la prochaine loi de finances.

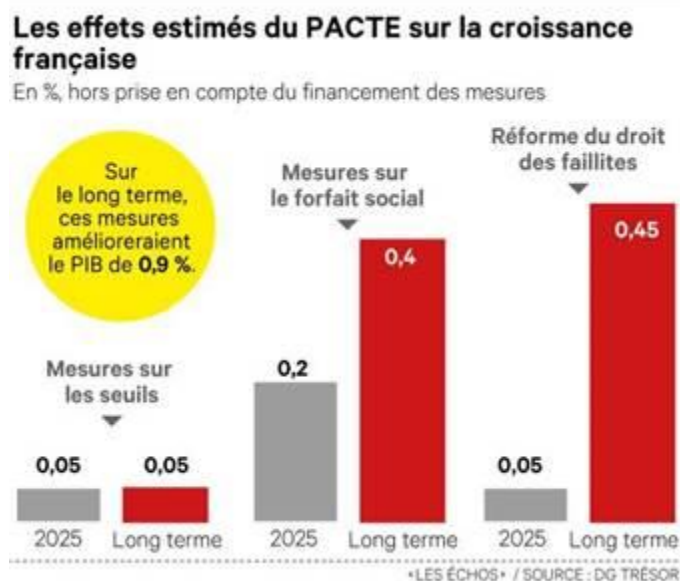
Coup de pouce au pouvoir d'achat

« *8 à 9 millions de ménages seront concernés* », indique-t-on à Bercy. Une note du ministère précise que ces mesures « *conduiront à verser une avance de plus de 5 milliards d'euros à plusieurs millions de contribuables dès le 15 janvier* ».

Un coup de pouce sensible au pouvoir d'achat ? Probablement, mais les contribuables devront bien garder en tête que cette avance ne fait que compenser des prélèvements trop élevés le reste de l'année. En cas de forte variation de l'avantage fiscal d'une année sur l'autre, certains pourraient même être amenés à rembourser en partie cet acompte. Mais ils devraient être minoritaires : ce n'est valable que pour les ménages dont le crédit d'impôt aura diminué de plus de 40 % sur un an.

Ingrid Feuerstein

8 Comment la loi Pacte pourrait soutenir la croissance



Le ministre de l'Economie avait annoncé en juin que la loi pourrait créer jusqu'à 1 point de PIB supplémentaire à long terme. Le Trésor détaille, dans une étude publiée ce mercredi, les calculs qui l'ont amené à établir ce chiffre.

Le projet de [loi Pacte](#), comme son nom l'indique, a été élaboré par le gouvernement comme un [plan d'action pour la croissance](#). Avec la parution ce mercredi d'une étude du Trésor sur les effets macroéconomiques des mesures, on a une première idée, encore partielle, de ce que l'on peut en attendre.

Bercy s'est focalisé sur trois mesures principales du texte : la suppression du forfait social sur l'intéressement pour les entreprises de moins de 250 salariés, le gel des seuils dits sociaux et la suppression du seuil de 20 salariés et enfin la réforme du droit des créanciers en cas de liquidation judiciaire d'une entreprise.

Ces trois mesures cumulées dans le long terme sont « susceptibles d'entraîner une hausse du PIB de près de 1 point, dont 0,3 point à l'horizon 2025, via une association plus étroite des salariés à la performance de l'entreprise et une meilleure allocation des facteurs de production du fait d'une restructuration plus efficiente des entreprises », affirme le Trésor.

Suppression du forfait social

La mesure la plus puissante pour Bercy est [la suppression du forfait social](#). Elle devrait d'abord entraîner une baisse du coût de travail sur les sommes déjà distribuées au titre de l'intéressement avant la réforme, estimée à 500 millions d'euros. Ensuite, pour les entreprises qui décideraient de mettre en place des accords d'intéressement qui n'existaient pas jusqu'alors, le Trésor est relativement optimiste puisqu'il mise sur un taux de couverture qui passerait en deux ans à 50 % des salariés des entreprises réalisant des bénéfices, « soit un taux de versement effectif qui passerait à un tiers environ », note l'étude.

Le montant supplémentaire d'intéressement versé s'élèverait ainsi à 2,5 milliards (2 milliards pour les entreprises de moins de 50 salariés et 500 millions pour celles de 50 à 250 salariés). Malgré l'effet de substitution partielle de l'intéressement aux augmentations salariales observé notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés, le dispositif devrait entraîner une hausse des rémunérations, donc

de la demande. Ainsi qu'une hausse de la productivité chiffrée à 7 % sur l'ensemble des entreprises qui mettent en place la réforme.

Rapporté à l'ensemble de l'économie, le gain de productivité serait de 0,3 % à long terme, selon Bercy. Au total, la réforme du forfait social devrait augmenter le PIB de 0,2 point d'ici à 2025 et de 0,4 point à long terme.

Gel des seuils

La réforme des **seuils sociaux**, qui consiste à supprimer le seuil des 20 salariés, c'est-à-dire à relever le paiement des cotisations afférentes de 20 à 50 salariés, et à geler les obligations liées aux seuils tant que l'entreprise n'a pas dépassé le dit seuil pendant cinq années consécutives, allégerait le coût du travail de près de 600 millions, dont 470 millions dès 2019, et créerait près de 10.000 emplois à long terme, selon la même étude.

Enfin, **la réforme des faillites**, qui vise à faire adopter plus rapidement un plan de restructuration pour les entreprises en difficulté, en séparant plus efficacement celles qui peuvent être redressées de celles qui doivent être liquidées, « *pourrait augmenter l'activité de plus de 0,4 point de PIB à long terme* », assure le Trésor.

Marie Bellan

LE FIGARO – 06/09/2018

9 L'absentéisme des salariés augmente toujours en France

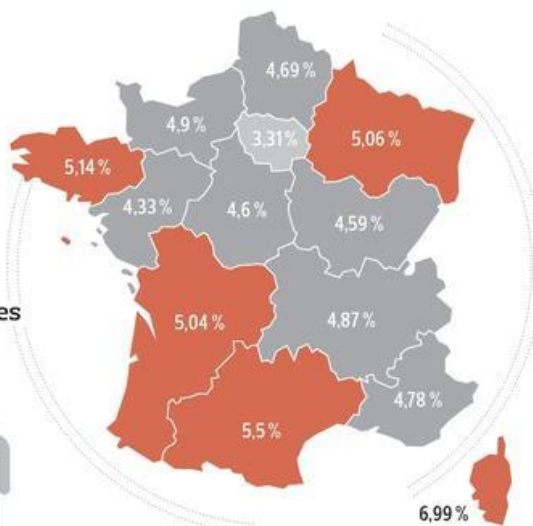
Un absentéisme en forte hausse qui...

Taux d'absentéisme national



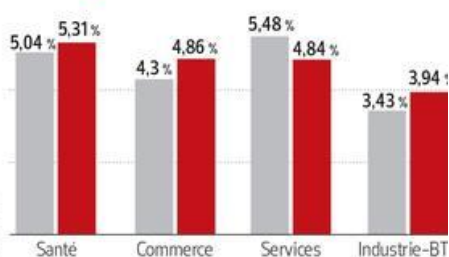
... est inégalement réparti sur le territoire...

Par régions, en 2017



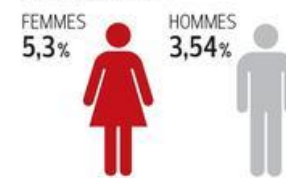
... se concentre sur quelques secteurs...

Par secteurs



... touche plus les femmes que les hommes...

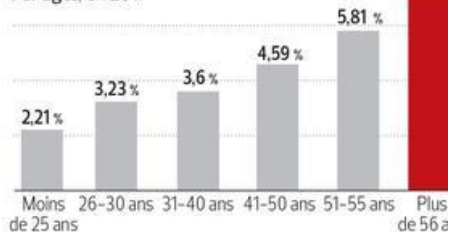
Par sexes, en 2017



Source : Ayming

... et sur les plus âgés

Par âges en 2017



Infographie LE FIGARO

INFO LE FIGARO - Insatisfaction au travail, vieillissement de la population active... le taux d'absentéisme poursuit son inexorable hausse dans les entreprises privées, selon un baromètre Ayming.

Rebelote! Pour la troisième année consécutive, le taux moyen d'absentéisme des salariés dans les entreprises privées poursuit son inexorable hausse en France, passant de 4,59 % en 2016 à 4,72 % en 2017, selon le 10e baromètre de l'absentéisme et de l'engagement réalisé par le cabinet de conseil

Ayming et dont *Le Figaro* publie en exclusivité les résultats. Cette nouvelle progression fixe la moyenne nationale à 17,2 jours d'absence par an et par salarié pour des arrêts maladie, des accidents du travail ou des maladies professionnelles, [contre 16,8 l'année précédente](#).

Trois secteurs se détachent particulièrement. Dans la santé (établissements privés), le taux d'absentéisme dépasse ainsi la moyenne et grimpe à 5,31 %, contre 5,04 % en 2016. «La manipulation de patients provoque des troubles musculo-squelettiques difficiles à soigner, engendrant des arrêts longs. De plus, cette population active est vieillissante et son renouvellement y est plus faible qu'ailleurs», assure Fabien Piazzon, consultant chez Ayming. L'industrie est, quant à elle, passée d'un taux d'absentéisme de 3,43 à 3,94 % en un an, quand le commerce a vu son taux grimper de 4,30 à 4,86 %. Là aussi, les troubles musculo-squelettiques sont présents en nombre à cause du port de charge. Par ailleurs, le renouvellement du personnel dans le commerce est très fort et le sentiment d'appartenance à l'entreprise y est plus faible qu'ailleurs. «L'activité commerciale est devenue mineure aujourd'hui. Le personnel met les articles en rayon, il n'y a pas de réflexion sur les postes. Il est important de redonner du sens au travail pour motiver les collaborateurs», pointe Fabien Piazzon. Bonne nouvelle: l'embellie se poursuit dans les services avec un taux qui régresse à 4,84 %, contre 5,48 % en 2016.

Les femmes plus exposées

Sans surprise, l'écart entre le taux d'absentéisme des hommes et des femmes demeure élevé, atteignant respectivement 3,54 % et 5,30 %. Comme les années précédentes, il ressort que les femmes sont plus exposées physiquement avec des tâches répétitives. De plus, elles assurent toujours plus de charges domestiques que leurs conjoints, et sont plus nombreuses en situation monoparentale.

Les disparités territoriales restent également conséquentes, avec de fortes hausses en Corse (à 6,99 %), en Normandie (à 4,90 %), dans le Grand Est (à 5,06) et en Occitanie (à 5,50 %). Des niveaux plus élevés que la moyenne qui s'expliquent par le taux de chômage important enregistré dans ces territoires. Même si les salariés ne se sentent pas bien dans leur emploi, ils hésitent à en changer. Une insatisfaction professionnelle qui entraîne de l'absentéisme.

Avec des arrêts maladie de longue durée plus nombreux (45 %), l'absentéisme des seniors est plus élevé et s'établit à 7,11 % en 2017. Ils sont dus à des maladies graves et une rémission moins rapide sur des pathologies classiques. En revanche, si le taux des moins de 30 ans est plus faible (3,23 %), ces derniers sont plus souvent absents mais pour des causes moins sérieuses. Une particularité cependant chez les moins de 25 ans, où l'absentéisme de plus de 90 jours est fort, puisqu'il culmine à 7 %. La raison? La désillusion des jeunes face à une réalité professionnelle différente de leurs attentes.

Par ailleurs, le taux d'absentéisme fluctue en fonction de l'ancienneté. Il est plus grand pour les salariés arrivés dans l'année que pour ceux en poste depuis plus longtemps. À partir de cinq ans de présence dans l'entreprise, le taux diminue de plus de 30 % pour certaines catégories d'âge. Mais pour Fabien Piazzon, «l'absentéisme n'est pas une affaire d'âge». Il alerte cependant sur la nécessité des employeurs à adapter les conditions de travail aux capacités physiques des seniors, les aînés étant aujourd'hui plus vieux au travail qu'il y a vingt ans.

Quant au rapport au travail selon les générations, ce 10e baromètre Ayming relève que si «les entreprises investissent davantage dans les jeunes générations, les seniors sont une population qui pourrait être une grande source de performance pour peu qu'elles prennent mieux en compte leurs particularités». Ainsi, ces derniers répondent à 78 % présents quand le patron a besoin d'eux, contre 60 % des jeunes.

Quoi qu'il en soit, la demande d'autonomie est une préoccupation qui fait consensus, pour toutes les tranches d'âge. «Oser parler de nouvelles façons de travailler peut être une des réponses à cette hausse permanente de l'absentéisme», indique Fabien Piazzon.

Méthodologie

Le 10e baromètre de l'absentéisme et de l'engagement, édité par le groupe de conseil en performance Ayming et dont *Le Figaro* publie cette année encore les résultats en exclusivité, contient en réalité deux parties.

La première partie, qui traite à proprement parler du sujet de l'absentéisme, est basée sur une étude quantitative en 2017 réalisée, en partenariat avec AG2R La Mondiale, auprès de 46.540 entreprises employant 1,84 million de salariés du secteur privé.

La seconde partie porte en revanche sur une étude qualitative, réalisée cette fois par Kantar TNS auprès de 1000 salariés du secteur privé sur leur engagement dans l'entreprise.

Comparaison difficile entre public et privé par manque de données

Il est très difficile de faire des comparaisons avec le public. La raison? Les données font défaut. Tout juste peut-on approcher le problème dans la fonction publique territoriale grâce à l'enquête réalisée chaque année par le courtier en assurances Sofaxis. Selon les résultats provisoires de juin, [les collectivités territoriales ont ainsi compté 9,8 agents absents en permanence sur 100 en 2017, contre 9,5 en 2016](#). Soit une hausse de 33 % en dix ans pour arriver à une moyenne de durée d'absence (congé maternité inclus) de 33 jours par agent et par an. Quant à l'État ou à l'hôpital, il faut se fier à une étude de 2012 qui évalue le nombre de jours d'absence (pour maladie ordinaire) à 7,1 jours dans la fonction publique d'État, 12,1 jours dans la territoriale et 12,2 jours dans les hôpitaux.

Édouard Philippe décidé à s'attaquer au dérapage très coûteux des arrêts maladie //

<http://premium.lefigaro.fr/social/2018/09/05/20011-20180905ARTFIG00366-edouard-philippe-decide-a-s-attaquer-au-derapage-tres-couteux-des-arrets-maladie.php>

Corinne Caillaud

LE FIGARO – 06/09/2018

Absentéisme : syndicats et patronat divergent sur les solutions



Les partenaires sociaux vont devoir apporter des solutions pour trouver, avant la fin de l'année, une solution à cette dépense de 10 milliards d'euros qui progresse de 4 % par an, deux fois plus vite que les dépenses de santé.

Face à la levée de boucliers du patronat, Édouard Philippe a juré il y a dix jours qu'il n'y aura pas de «transfert brutal» du financement des indemnités journalières (IJ) de la Sécu vers les entreprises, en cas d'arrêt maladie de moins de 8 jours. Mais les partenaires sociaux vont devoir apporter des solutions pour trouver, avant la fin de l'année, une solution à cette dépense de 10 milliards d'euros qui progresse de 4 % par an, deux fois plus vite que les dépenses de santé. Or ils sont loin d'être d'accord.

Le patronat, qui a senti le vent du boulet, veut renforcer les efforts de prévention. Des mesures ont déjà été prises, dans le BTP par exemple, qui ont contribué à réduire les accidents du travail. «Mais il y a encore un certain nombre de métiers où l'on peut progresser», assure Alain Griset, le président de l'U2P

(artisans). Et de citer l'exemple de la coiffure, «où les artisans ont acheté des fauteuils réglables en hauteur qui améliorent la santé des collaborateurs».

Seconde proposition: le patronat plaide pour un renforcement des contrôles de la Sécu. «Les médecins font leur boulot mais, derrière, ce n'est pas toujours facile pour eux. Il faut qu'il y ait des contrôles plus systématiques», plaide Alain Griset. Enfin, troisième piste avancée par l'U2P, qui risque de faire grincer des dents: mettre fin à la prise en charge des jours de carence (les trois premiers d'arrêt dans le privé), financés par l'employeur dans les grandes entreprises et souvent par la mutuelle dans les petites.

Un droit du salarié

Mais ce triptyque est loin de faire consensus. «Les entreprises doivent payer car les arrêts de courte durée sont en grande partie dus aux conditions de travail délétères. Les gens ont un peu de fièvre mais, comme ils sont à bout, ils restent chez eux, affirme Martine Keryer, médecin du travail et déléguée CFE-CGC. La prévention, c'est bien joli, mais les entreprises ne prennent pas en compte ce qui rend les gens malades: objectifs trop importants, manque de sens et de reconnaissance, connexion permanente via les nouvelles technologies.» La syndicaliste cadre veut donc étendre le débat aux arrêts longue durée, estimant que «20 % à 25 % d'entre eux sont dus aux risques psychosociaux».

À l'inverse, FO veut conserver le système actuel. Pas question de faire payer les entreprises, «car ce serait remettre en cause le principe intrinsèque de solidarité de la Sécurité sociale et exposer au risque de voir augmenter les jours de carence», juge Serge Legagnoa, secrétaire confédéral, en rappelant que «l'arrêt maladie, c'est un droit du salarié qui cotise pour cela, via la CSG». Pour FO, la hausse des IJ s'explique par le recul de l'âge de départ en retraite, «le périmètre de discussion va donc être très circonscrit».

Du côté de la CFDT, qui a fait de la lutte contre la pénibilité son combat, la prévention est le sujet clé. «À part la grippe ou la jambe cassée au ski, les arrêts courts sont souvent liés à l'organisation ou aux conditions de travail. Pour les éviter, la prévention doit être remise au cœur, on peut agir pour éviter les risques psychosociaux ou les troubles musculo-squelettiques», défend Catherine Pinchaut, secrétaire nationale en charge des questions de santé au travail à la CFDT. Pour la centrale réformatrice, il faut commencer par établir un diagnostic précis des causes des arrêts de travail courts. En attendant, «rien ne sert de culpabiliser les entreprises, les salariés, ou les médecins. Il faut responsabiliser chacun et parier sur l'intelligence collective», conclut-elle.

Absentéisme : ces entreprises qui traquent les salariés fraudeurs //

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/09/05/20002-20180905ARTFIG00371-absenteisme-ces-entreprises-qui-traquent-les-salaries-fraudeurs.php>

Marie-Cécile Renault

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 06/09/2018

10 RATP : la mise en concurrence des bus au menu du gouvernement



La future loi sur les mobilités devrait définir les modalités d'ouverture de ce marché, prévue pour la fin 2024. Catherine Guillouard, la patronne du groupe public, a déjà commencé à déminer le terrain.

Après la SNCF, la RATP pourrait elle aussi connaître un climat social agité dans les mois à venir. Comme l'entreprise ferroviaire, l'opérateur des transports publics franciliens doit peu à peu faire le deuil de son monopole. Il est mis en concurrence pour l'exploitation de toute nouvelle ligne (métro, tramway ou bus), et surtout, le sera dans les années à venir sur les réseaux existants. Certes, les échéances sont encore lointaines pour les tramways (fin 2029) et les métros et RER (fin 2039). Mais la mise en concurrence de la RATP sur l'exploitation de son réseau de bus francilien (350 lignes et 16.000 salariés) doit, elle, être engagée fin 2024.

« Mise en place d'un cadre social adapté »

Cela nécessite un certain nombre de mesures législatives, que le gouvernement semble prêt à faire passer dans la future Loi d'orientation sur les mobilités (LOM). Révélé par le média spécialisé « Contexte », l'avant-projet de loi, qui vient d'être transmis au conseil d'Etat, n'aborde pas le sujet. Mais une note de présentation du ministère des Transports précise que le texte a « *vocation à être enrichi en septembre ou lors du débat législatif* », et mentionne dans la liste des mesures à venir : « *Détermination des conditions d'ouverture à la concurrence des bus en Ile-de-France, avec notamment la mise en place d'un cadre social adapté* ».

Interrogé par « Les Echos », le ministère confirme avec le conditionnel d'usage : « *Le gouvernement est à l'écoute. Sous réserve des concertations nécessaires, des dispositions pourraient effectivement être introduites dans la LOM* ». Soit dans le cadre des dispositions qui doivent être ajoutées ce mois-ci, et qui doivent faire l'objet d'une saisine complémentaire du conseil d'Etat, avant un passage du texte en conseil des ministres annoncé pour octobre. Soit par le biais d'amendements lors du passage à l'Assemblée, annoncé lui au printemps 2019.

Des modalités de transfert à caler

Concrètement, il s'agit de définir les règles qui s'appliqueront à l'ensemble des opérateurs, en matière d'organisation et de temps de travail notamment. Mais il faut également caler, lorsque la RATP perdra l'exploitation d'une ou plusieurs lignes de bus, dans quelles conditions les personnels seront transférés au futur opérateur. Maintien de la rémunération, transfert obligatoire ou non, devenir des avantages liés au statut...

Ces sujets, évidemment cruciaux, pourraient faire monter les syndicats de la RATP au front, [comme l'ont fait leurs homologues de la SNCF](#) ce printemps. Et la proximité des élections professionnelles, qui auront lieu en novembre, n'incite pas à la nuance. Le gouvernement avance donc prudemment, en se laissant une certaine marge sur le calendrier. Mais la LOM offre une fenêtre de tir législative idéale pour traiter le sujet.

Eviter le dumping social

Catherine Guillouard, la patronne de la RATP, [a indiqué depuis plusieurs mois](#) que l'échéance de 2025 doit être « *préparée le plus tôt possible* », l'élaboration d'un cadre social harmonisé devant « *éviter tout dumping social* ». Nommée à l'été 2017, elle a fait de la préparation de l'ouverture à la concurrence l'une de ses priorités, avec des discussions régulières avec les syndicats sur ce sujet. Elle a déjà commencé à déminer le terrain, en affirmant à plusieurs reprises que la situation de la RATP était [différente de celle de la SNCF](#), et qu'un changement de statut (pour l'entreprise comme pour ses salariés) n'était ni nécessaire, ni demandé par les pouvoirs publics.

Lionel Steinmann

11 Vers des prestations sociales « ajustées » aux ressources en temps réel



Le rapport Cloarec-Damon, remis ce mercredi, souligne les avantages de la réforme des allocations logement pour mieux lutter contre les indus, le non-recours et la fraude dans les prestations sociales.

Plus que quelques mois pour mettre sur pied un nouveau **back-office** informatique à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Le 1^{er} avril prochain, la « **contemporanéité** » des allocations logement entrera en vigueur. Les ressources prises en compte ne seront plus celles d'il y a deux ans, mais celles des douze derniers mois, rafraîchies tous les trimestres automatiquement (sans déclaration). A la clef, 1,2 milliard d'euros d'économies par an, sur 18 milliards versés, car les revenus ont tendance à augmenter, et il y aura moins de versements indus. Les prestations logement génèrent 30 % des 2,5 milliards d'indus enregistrés par la branche famille de la Sécurité sociale chaque année - qui estime qu'il y a par ailleurs plus de 3 milliards d'indus non détectés.

Cette réforme est emblématique des efforts à accomplir pour parvenir à la « *juste prestation* », selon un rapport remis ce mercredi au Premier ministre par la députée LREM Christine Cloarec et le professeur associé à Sciences po Julien Damon. Avec en toile de fond la perspective du « **versement social unique** », une proposition du candidat Macron pendant la campagne présidentielle.

« Première marche »

« *Le projet en cours sur les allocations logement est une première marche avant une extension souhaitable à d'autres prestations. Les minima sociaux ont, en particulier, beaucoup à gagner d'une telle réforme systémique* », exposent les auteurs. La juste prestation serait celle qui permet à la fois d'éviter des erreurs (par exemple une déclaration erronée), des indus (trop versés, donnant lieu à des correctifs douloureux pour les assurés) et des rappels (trop perçus, qui ouvrent la voie à un remboursement). Elle est aussi mieux ajustée aux ressources des gens en temps réel. Bref, « *elle est instruite, contrôlée et liquidée plus efficacement* », précisent-ils.

La mission énumère les « *candidats à venir pour une contemporanéisation* » : d'autres minima sociaux (tels que le revenu de solidarité active), la couverture maladie universelle complémentaire (dont le versement pourrait d'ailleurs être automatisé pour les allocataires du RSA), les prestations familiales attribuées en fonction des ressources. Matignon envisage d'aller dans ce sens, mais souhaite d'abord vérifier que le système fonctionne bien avec les APL.

Réforme du mode de calcul

Pour les allocations logement, on ne demandera plus aux allocataires de déclarer leurs revenus : les échanges d'informations entre administrations seront automatisés. La « *base ressources mensuelles* » en cours de constitution, qui contiendra à terme, outre les revenus d'activité, l'ensemble des prestations sociales perçues, permettra aussi de réformer le mode de calcul des 24 milliards d'euros d'allocations familiales, a expliqué le directeur de la CNAF, Vincent Mazauric, mardi devant l'Association des journalistes d'information sociale (Ajis). Si l'objectif est d'éviter les indus, l'exécutif veut aussi lutter contre le non-recours : nombre de personnes ne touchent pas les prestations auxquelles elles auraient droit parce qu'elles n'en font pas la demande.

Néanmoins, la « juste prestation », si elle colle mieux à la situation de la personne en temps réel, va créer des turbulences. Les caisses d'allocations familiales vont avoir du mal à répondre aux questions en avril, redoute la présidente de la CNAF, Isabelle Sancerni : « *Il y aura bien plus de personnes concernées que lors de la mise en place de la prime d'activité. Nos accueils vont être débordés alors que nous devons diminuer nos frais de gestion de 5 %* », s'inquiète-t-elle.

De plus, l'ajustement en temps réel de la prestation risque d'être vécu comme une contrainte par les plus précaires, qui ont déjà du mal à prévoir de quoi demain sera fait.

Solveig Godeluck

LES ECHOS – 06/09/2018

12 Matignon incité à réformer le RSA en deux étapes



Le rapport de la députée Claire Pitollat et du président de département Mathieu Klein propose de renationaliser le financement du RSA et a minima de rationaliser la réinsertion des bénéficiaires.

Sortir du blocage de la réforme du RSA en deux étapes. C'est l'approche prudente qu'ont proposée, mercredi, dans leur rapport au Premier ministre, Claire Pitollat, députée LREM des Bouches-du-Rhône, et Mathieu Klein, président PS du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle.

En juin, Edouard Philippe leur avait demandé des propositions pour améliorer les **piètres performances des départements** dans l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA : 40 % d'entre eux ne sont pas orientés vers un accompagnement six mois après une demande de RSA, 13 % restent isolés au bout de deux ans. et un bénéficiaire sur deux n'a pas signé de contrat d'engagement réciproque, constatent les auteurs. Autre constat d'échec : les dépenses d'insertion ont baissé de 40 % depuis 2008 quand le versement des allocations a doublé de volume.

Effort d'insertion

Mathieu Klein plaide sans surprise pour la recentralisation du financement du RSA, une solution dont il est le plus constant défenseur depuis plusieurs années à l'Assemblée des départements de France (ADF). Les exécutifs départementaux justifient l'érosion de leurs efforts d'insertion par les 4 milliards de charges de RSA qu'ils doivent payer, chaque année, à la place de l'Etat.

D'après la dernière étude de l'Observatoire des dépenses d'action sociales (Odas), l'insertion ne représente plus que 7 % de la dépense consacrée au RSA, avec 670 millions d'euros. « *Et un grand nombre de départements regrette de s'éloigner de plus en plus de l'objectif fixé lors de la création du RMI, qui visait une part de 20 %.* »

Le rapport propose donc que l'Etat reprenne entièrement le financement de cette allocation, sachant que sa distribution est déjà faite par la Caisse d'allocations familiales. « *Le département n'apporte aucune plus-value au niveau du financement mais dans l'accompagnement grâce à ses travailleurs sociaux* », défend Mathieu Klein. En contrepartie, l'Etat contractualiserait avec chaque département en fixant des objectifs de performance.

Les rapporteurs vont plus loin encore en suggérant de confier aux métropoles la gouvernance de l'insertion sur leur territoire.

Le RSA repart à la hausse

D'après les retours des présidents de départements, le nombre de bénéficiaires du RSA repart à la hausse après deux années de baisse. « Nous constatons des évolutions entre -2 % et +7,6 % mais en moyenne, la tendance est à l'augmentation », s'inquiète Pierre Monzani à l'Association des départements de France (ADF).

Bien conscient de l'opposition forte de la plupart des départements à cette recentralisation, le rapport propose une première étape consistant à améliorer les démarches existantes. Ils se fondent pour cela sur les meilleures pratiques, constatant l'écart des performances entre territoires. « *Dans les Hautes-Alpes, le taux de sortie en emploi des foyers allocataires nouvellement entrés au RSA s'élève à 53,2 % en décembre 2017, contre 47,7 % pour la région Paca* », écrivent-ils.

Rendez-vous sous huit jours

La priorité serait d'imposer aux départements et aux bénéficiaires lors de l'inscription un rendez-vous sous huit jours pour définir un parcours de retour à l'emploi. « *On constate beaucoup de temps perdu, une période dans laquelle les demandeurs d'emploi perdent confiance* », souligne Mathieu Klein.

Dans l'Hérault, les délais de mise en parcours sont, par exemple, déjà passés de 94 à 33 jours en moyenne. Plus question, selon lui, de placer en priorité l'accompagnement social (santé, permis de conduire, formation) en amont de la recherche d'emploi mais de faire les deux parcours en parallèle.

Signer un contrat d'engagement

Pour responsabiliser le bénéficiaire, Mathieu Klein plaide pour la signature d'un contrat d'engagement comme mis en place en Meurthe-et-Moselle.

Reste à savoir si le gouvernement enclenchera le scénario d'une recentralisation du RSA dans le cadre du plan pauvreté qui sera dévoilé le 13 septembre. Si elle figurait dans le programme du candidat Macron, cette option n'était plus sur la table des négociations entre le gouvernement et l'ADF [jusqu'à leur échec fin juin](#). Même André Viola, président du groupe de gauche et partisan de la recentralisation, constate qu'une majorité de ses présidents est contre. Pierre Monzani, directeur général de l'ADF, explique que les discussions avec le gouvernement ne pourront reprendre que sur les bases de juin.

Matthieu Quiret

L'OPINION – 06/09/2018

13 Accès automatique, accompagnement, harmonisation des bases, référent unique... Ces pistes pour en finir avec la pauvreté



Deux rapports présentés au Premier ministre proposent une centaine de solutions

Le plan pauvreté sera dévoilé par Emmanuel Macron le 13 septembre et la réforme du système de santé, dans la foulée, le 18 septembre. Pour nourrir sa réflexion, Matignon a commandé deux rapports qui lui ont été remis ce mercredi. Le premier réalisé par Claire Pitollat, députée des Bouches-du-Rhône, et Mathieu Klein, le président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, concerne « l'accompagnement des bénéficiaires du RSA ». Le second, sur « le versement de la juste prestation sociale », a été confié à la députée d'Ille-et-Vilaine Christine Cloarec et au sociologue Julien Damon.

Le Plan Pauvreté sera-t-il à la hauteur des attentes ? Les responsables d'associations mais aussi les syndicalistes l'espèrent. Et ce d'autant plus que prévues à l'origine début juillet, les mesures destinées à aider les plus fragiles ont été repoussées, en pleine Coupe du monde de football. Motif invoqué par le gouvernement : se donner un peu plus de temps pour présenter un ensemble encore plus « ambitieux ».

Piloté par le délégué interministériel Olivier Noblecourt, le plan pauvreté a deux objectifs prioritaires : attaquer le problème du déterminisme social à la racine en traitant la [question de la pauvreté des enfants et des jeunes](#), mais aussi améliorer l'accompagnement vers l'emploi et la réinsertion par le travail. Il devrait comprendre une importante rénovation du revenu de solidarité active, le RSA, et aussi une remise à plat de l'ensemble des aides sociales.

Revenu de solidarité active : accès automatique

Contrairement à la prime d'activité, le RSA – qui a remplacé le RMI – n'a pas fait sa révolution. Depuis sa création en 2009, cette aide sociale n'a eu de cesse d'augmenter : presque 2 millions de ménages en bénéficient, soit près de 3,4 millions de personnes. Et encore, selon le Secours catholique, en 2016, 40 % des ménages éligibles n'en ont pas fait la demande, du fait de la complexité administrative, mais aussi par honte. D'où les propositions du rapport Pitollat-Klein : simplifier les procédures, raccourcir les délais d'accès, et surtout rendre automatique l'accès au RSA. Autre petite révolution suggérée : que l'Etat verse le RSA, en lieu et place des départements, [qui se plaignent d'ailleurs de ne pas avoir assez d'argent pour cette prestation](#).

Autre problème que veut résoudre le gouvernement : aujourd'hui, quand on est au RSA, on en sort trop peu. En moyenne, un an après être rentrés dans le dispositif, seuls 9 % des allocataires ont retrouvé un job. La priorité est donc de mieux encourager l'activité. Et le rapport de suggérer la mise en place d'un « contrat d'engagement réciproque », qui poserait les étapes clés d'un parcours dont la finalité serait systématiquement l'emploi. Essentiel également, l'accompagnement. Aussi, les auteurs du rapport préconisent-ils d'instaurer un premier entretien avec l'allocataire dans les huit jours suivant la demande de droits afin d'évaluer ses besoins. En revanche, ils balaient l'idée souvent évoquée d'un guichet unique. Une « chimère » selon eux, trop éloignée du « besoin d'aller chercher ceux qui sont démobilisés ». Et les auteurs d'insister pour la création « référent unique de proximité », qui restera au niveau local, pour orienter, coacher, accompagner l'allocataire.

Travailleurs sociaux : pour un référent unique

Au guichet unique, Julien Damon, coauteur du second rapport sur « la juste prestation », préfère lui aussi la mise en place d'un référent unique, « sur le modèle du médecin traitant, pour accompagner au plus juste les plus précaires ». « Plus les gens sont dans la mouise, plus il y a de gens en charge de les aider. Personne n'est d'ailleurs capable de dire combien il y a de travailleurs sociaux en France », regrette-t-il. Pour l'ensemble des aides sociales, sont en effet à la manœuvre les caisses d'allocations familiales, les caisses d'assurance maladie, Pôle emploi, les centres communaux d'action sociale, les bénévoles des associations, etc. « C'est un véritable labyrinthe », selon le sociologue. Le référent unique pourrait indifféremment appartenir à l'un ou l'autre des services sociaux, l'essentiel, étant qu'ils partagent les données sociales et communiquent entre eux.

Concernant les prestations sociales à proprement parler, l'objectif de la réforme est de les rendre plus efficaces, d'en finir avec les non-recours, les prestations indues et la fraude. Aujourd'hui ces aides sociales sont nombreuses, elles émanent de différents organismes, elles ne sont pas calculées sur les mêmes bases, ni versées au même moment... L'idée serait donc de rendre le panorama de ces aides plus lisible, en créant une allocation unique socle, identique pour tous, doublée de compléments selon les situations, pour les personnes handicapées, les personnes âgées ou les familles monoparentales par exemple.

Harmonisation des bases plutôt que versement unique

En attendant de mener à bien ce chantier de très long terme, le rapport Cloarec-Damon écarte le versement unique des prestations sociales, souvent évoqué ces derniers temps. « Une opération d'unification intégrale de la date des versements ne se justifie pas forcément », peut-on y lire. En revanche, la simplification s'impose. L'harmonisation des bases intégrant les mêmes éléments de revenus pour toutes les aides est vivement conseillée, de même que la prise en compte des revenus contemporains des ménages modestes (ceux de l'année en cours et pas des années n-1 ou n-2), [comme cela va être fait pour les aides au logement dès 2019](#).

Nourrie par ces deux rapports, la stratégie pauvreté du gouvernement sera présentée le jeudi 13 septembre. Dans la foulée, le plan de transformation du système de santé, également très attendu, sera dévoilé le 18 septembre. Emmanuel Macron doit lui-même prendre la parole et tenter de [refermer les séquences controversées de la démission](#) de Nicolas Hulot et du prélèvement de l'impôt à la source. Une façon pour le Président de reprendre la main et d'entamer, [comme promis, son virage social](#).

Fanny Guinochet et Mireille Weinberg

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 06/09/2018

14 Richard Ferrand face à un front féminin pour le Perchoir



[Pour la présidence de l'Assemblée nationale, le favori de la majorité est concurrencé par trois députées. La France insoumise en présente une autre.](#)

Et si le futur président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'État, était une femme? L'idée fait son chemin dans les couloirs du Palais Bourbon... et dans les rangs de la majorité. Ainsi, après l'annonce de la candidature de Richard Ferrand, favori pour succéder à [François de Rugy](#), la présidente de la commission des Lois Yaël Braun-Pivet et la députée de l'Isère Cendra Motin se sont elles aussi lancées dans la course.

Mercredi, c'était au tour de Barbara Pompili, présidente de la commission développement durable, de se placer sur la ligne de départ. « Il faut que des femmes émergent, c'est ça le nouveau monde! », plaide une députée La République en marche (LaREM). « L'Élysée et Matignon sont sensibles à ce sujet. »

Le premier ministre Édouard Philippe n'a officiellement pas pris position pour l'un ou l'autre des candidats macronistes mais a toutefois évoqué, après le Conseil des ministres, le « symbole » d'une

femme au [Perchoir](#). «Si c'est un homme ce sera très bien, si c'est une femme ce sera très bien aussi [...] Je comprends très bien la portée du symbole que représenterait l'élection d'une femme à la présidence de l'Assemblée nationale», a-t-il indiqué. «Seule la compétence compte», a jugé de son côté Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement. «L'égalité femme-homme fait partie de notre promesse initiale, rappelle le député écolo-macroniste Matthieu Orphelin, qui soutient la candidature de Barbara Pompili. Il faut commencer par se l'appliquer à nous-mêmes.»

Au sein du groupe, 48 % des députées sont des femmes, 52 % sont des hommes. Les postes à responsabilité - vice-président, porte-parole, président de commission... - ont été répartis en respectant la parité. «Le Perchoir, ce serait un formidable signal politique, les Marcheurs sont en attente de la présence de femmes aux postes clés», indique un pilier du groupe LaREM. «Il faut aussi pouvoir démontrer à nos électeurs que nous sommes en capacité d'assurer le renouvellement», argue de son côté la députée Olga Givernet, qui soutient Yaël Braun-Pivet.

Faut-il y voir une menace sérieuse à la candidature de Richard Ferrand? «Une élection n'est jamais gagnée d'avance», a déclaré l'intéressé, dans les colonnes de *Ouest France*. D'ici au vote interne de lundi, les prétendants vont faire campagne et compter leurs troupes en interne. Certains députés poussent les candidates à discuter ensemble dans l'optique de proposer une candidature unique.

«Des discussions peuvent se faire, confirme Olga Givernet. Tout comme un rapprochement entre les deux tours de l'élection.» La députée Cendra Motin semble pourtant déterminée «à aller au bout». «Je ne me présente pas parce que je suis une femme, mais parce que je porte une vision pour l'institution et me sens légitime», confie-t-elle, évoquant son passage à la vice-présidence de l'Assemblée, de juin à octobre 2017.

L'écologiste Barbara Pompili, ex-secrétaire d'État chargée de la biodiversité sous François Hollande et ancienne coprésidente du groupe écologiste à l'Assemblée, entend mettre en avant son expérience. L'élue d'Amiens est une proche de François de Rugy.

Yaël Braun-Pivet, députée novice en politique, s'est fait connaître du grand public en étant rapporteur de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Benalla. [Une prestation jugée très sévèrement par plusieurs ténors du groupe...](#) Quant à la députée Cendra Motin, chargée d'une mission sur la mise en place du prélèvement à la source, [elle avait soutenu une liste dissidente à celle proposée par Christophe Castaner lors du premier conseil du mouvement LaREM.](#)

Dans l'opposition, La France insoumise a désigné une femme, la députée Mathilde Panot, pour briguer la présidence. «Une femme parmi les quatre premiers personnages de l'État! Il est temps», a écrit, sibyllin, Jean-Luc Mélenchon sur Twitter. Les députés de tous bords voteront mercredi, jour de l'ouverture de la session parlementaire.

[Mathilde Siraud](#)

L'OPINION – 06/09/2018

15 Macron et le centre droit, rendez-vous manqués



Occasions ratées, malentendus... Au final, les relations entre Emmanuel Macron et la droite modérée ne sont pas allées aussi loin qu'attendu. Avec les élections européennes de mai 2019, l'heure de vérité approche

Au centre droit, le week-end sera chargé. Pour la deuxième fois, Alain Juppé réunit ses amis lors des Vendanges de Bordeaux afin d'entretenir son courant de pensée. L'UDI tiendra son université d'été à Port Leucate. La France audacieuse, le collectif de maires de la droite et du centre piloté par Christian Estrosi et Jean-Luc Moudenc, et qui se disaient il y a un an prêt à soutenir les réformes de l'exécutif, se retrouvera dans les Alpes-Maritimes. Lors de ses rencontres, la droite modérée fera le point sur son lien avec le pouvoir macroniste.

Hervé Marseille n'en est toujours pas revenu. A la fin du printemps, le président de l'influent groupe Union centriste au Sénat fait passer le message à l'exécutif : en échange de quelques amendements acceptés, il est tout à fait prêt à adopter une attitude très ouverte sur le projet de budget pour 2019 qui est en cours d'élaboration et sera discuté au Parlement à l'automne. A la veille de la pause estivale, le sénateur UDI des Hauts-de-Seine croise Edouard Philippe. Le budget est finalisé, lui indique le Premier ministre. Hervé Marseille, qui n'a pas vraiment attendu le nouveau monde pour traîner dans les couloirs du pouvoir, en reste coi : il avait rarement vu un gouvernement négliger ainsi une main tendue...

Entre Emmanuel Macron et le centre droit, il y a comme un goût d'inachevé. Un an plus tôt, celui qui avait fait sauter tous les clivages présentait un fort pouvoir d'attraction. Sous sa victoire pointait du Giscard ; ce courant de pensée en avait les yeux qui brillaient. Pour Matignon, le nouveau chef de l'Etat avait choisi Edouard Philippe, un élu des Républicains, un modéré, proche d'Alain Juppé. On se connaît, on se reconnaît. On multiplie les échanges, les agapes. La recomposition est en marche. La poutre ne fait que commencer à travailler, selon l'expression du nouveau Premier ministre...

Un an plus tard, on ne s'est pas encore perdu de vue, mais les travaux de menuiserie sont loin du résultat escompté. Ce week-end l'illustrera. Alain Juppé réunira, comme l'an passé, ses amis (Jean-Pierre Raffarin, Valérie Pécresse, Dominique Bussereau...) pour les Vendanges de Bordeaux. On y fera le bilan du gouvernement Philippe ; on y débatera beaucoup de la stratégie à adopter en vue des élections européennes de mai 2019. Faut-il soutenir la liste macroniste, celle des Républicains ou constituer la sienne ? Il y a un an, la première solution paraissait une évidence ; les pro-européens devaient s'entendre. Aujourd'hui, le débat est vif. L'UDI tiendra son université d'été dans les Pyrénées-Orientales. Là aussi le premier scrutin du quinquennat sera au cœur des discussions. [Dans l'Opinion, le 7 juin, Jean-Christophe Lagarde](#), son président, avait posé les bases d'une liste indépendante. L'été agité vécu par l'exécutif ne l'a pas vraiment fait changer d'avis.

Dès vendredi, [les maires de la droite et du centre, qui avaient décidé d'être bienveillants avec les réformes d'Emmanuel Macron](#) et se sont réunis au sein de La France audacieuse, se retrouveront à Saint-Laurent-du-Var. Après avoir sévèrement critiqué la désindexation des retraites sur l'inflation annoncée par Edouard Philippe, Christian Estrosi, qui pilote ce collectif, a invité Valérie Pécresse à intervenir. La présidente de la région Ile-de-France, qui veut reconstruire la droite modérée au sein des

Républicains, multiplie désormais les critiques à l'égard de l'exécutif. A l'Elysée, où chaque position d' élu est décortiquée, cet affichage sera interprété comme il se doit...

Refroidissement. « Il y a un an, Emmanuel Macron achetait tout le monde à l'euro symbolique. Maintenant c'est différent », constate un poids lourd centriste. Mais le récit entre le chef de l'Etat et la droite modérée ne s'est pas écrit ainsi. Les premiers mois qui suivent son accession au pouvoir, le locataire de l'Elysée fait un choix radical : que tous ceux qui veulent avoir une attitude ouverte vis-à-vis du nouveau pouvoir adhèrent à La République en marche. Il refroidit beaucoup d'élus de centre droit : ils ne se reconnaissent pas complètement dans le parti présidentiel, préfèrent garder leur autonomie.

«La conception verticale du pouvoir d'Emmanuel Macron ne le prédispose pas à discuter avec les élus », note Claude Malhuret, président du groupe Les Indépendants, République et Territoires au Sénat. Pour gérer cet espace politique, Edouard Philippe ne serait-il pas idéal ? Il connaît bien tout le monde. Jean-Pierre Raffarin l'y pousse activement. Mais le Premier ministre ne veut pas donner le sentiment de structurer ses troupes – comment l'interpréterait Emmanuel Macron ? Chef de la majorité, c'est d'abord des députés LREM que son sort dépend. Au sein de la Macronie, certaines figures pensent encore que l'équilibre global penche déjà suffisamment à droite.

Avec certains, il demeure enfin toujours une certaine méfiance. Jean-Christophe Lagarde n'hésite jamais à glisser un bâton dans les roues de l'exécutif : à la veille de l'entrée en vigueur du 80 km/h sur les routes, il dépose un recours au conseil d'Etat. A l'Assemblée nationale, [Agir, le parti d'ex-LR fondé par Franck Riester](#), reste inscrit dans l'opposition et vote encore parfois contre des projets de loi (pour le texte sur la formation professionnelle par exemple). A Matignon, on juge encore que certains sénateurs se réclamant du centre sont d'abord de droite. Au final, cela fait beaucoup d'occasions manquées, de malentendus. « Il n'y a ni ligne, ni suivi », déplore un centriste.

Mots scrutés. Aujourd'hui, l'impopularité est là : cela rend forcément le Président moins attractif. Mais si quelque chose n'a pas pris, tout n'est néanmoins pas fini. « Chacun va faire en fonction de sa situation personnelle », explique un maire LR, qui est un visiteur régulier d'Edouard Philippe. Du côté des partis, le calendrier s'accélérateur, les discussions reprennent avec un peu de contenu. La semaine passée, Christophe Castaner, le délégué général de LREM, et Franck Riester se sont à nouveau vus. Ce week-end, surtout, les mots d'Alain Juppé seront scrutés. Au sujet des européennes, le maire de Bordeaux pense, en l'état des choses, peu réaliste la constitution d'une liste indépendante. Pour lui, le choix reste plutôt entre soutenir la liste présidentielle ou celle des Républicains. S'il a pris ses distances avec LR l'an passé, [le parti de Laurent Wauquiez a acté une ligne davantage pro-européenne qu'attendu](#).

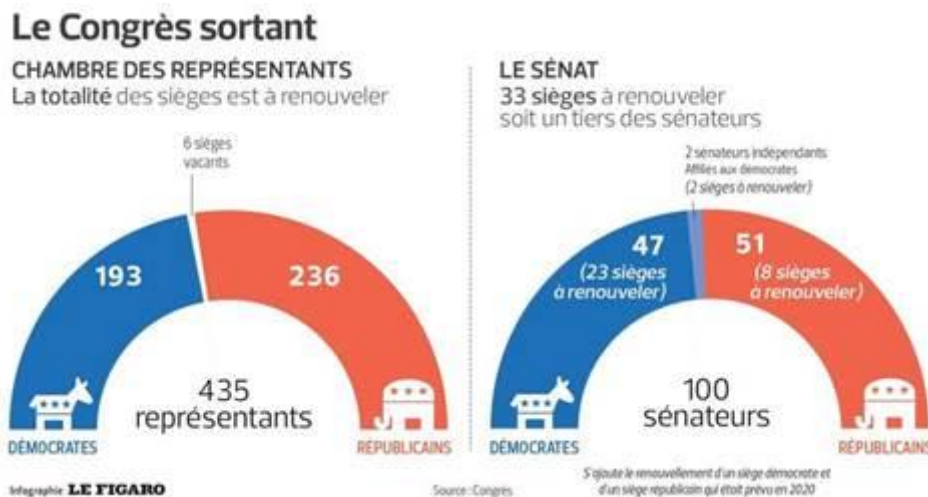
Dans l'histoire entre le chef de l'Etat et la droite modérée, le choix que le maire de Bordeaux fera au printemps prochain – comme celui de Jean-Pierre Raffarin – sera une étape essentielle. Cela sera-t-il un rendez-vous manqué ? Entre les deux tours de la présidentielle de 2017, Emmanuel Macron et le maire de Bordeaux avaient eu un tête-à-tête discret. « Je vous rappelle », avait lancé à l'issue de l'entretien le futur chef de l'Etat au maire de Bordeaux. Au final, il ne l'a pas fait...

[Ludovic Vigogne](#)

::: INTERNATIONAL

LE FIGARO – 06/09/2018

16 Trump face au piège des élections de mi-mandat



INFOGRAPHIE - Le président américain s'engage à fond dans la campagne pour les législatives du 6 novembre, qui détermineront la suite de son mandat.

Jusqu'ici, en dépit des apparences, tout a été plutôt facile pour Donald Trump. Élu avec seulement 46,1 % des voix, le 45^e président des États-Unis a pris les rênes d'un pays à sa main: les deux chambres du Congrès contrôlées par son parti, 33 des 50 États gouvernés par les républicains, un nombre sans précédent de sièges vacants à pourvoir dans les tribunaux fédéraux (107) et déjà [deux nominations à la Cour suprême](#)...

Malgré ces atouts, les deux premières années de sa présidence ont été un combat permanent: contre l'opposition démocrate et sa propre majorité parfois indocile ; contre la justice revendiquant son indépendance de troisième pouvoir ; [contre son prédécesseur, Barack Obama](#), dont l'œuvre a été effacée ; contre la bureaucratie de «l'État profond», via l'annulation des protections sociales ou le rétablissement d'un droit de polluer ; contre les pays alliés ou rivaux, indistinctement ; contre les organisations internationales et les accords multilatéraux, qu'ils portent sur le commerce, le climat, le nucléaire ou la culture ; contre le «politiquement correct» étendu au consensus démocratique ; et bien sûr contre les médias qui le harcèlent, qualifiés «d'ennemis du peuple»...

Cette bagarre générale a été orchestrée pendant que se déroulait à la Maison-Blanche un soap opera inédit: une moisson quotidienne de tweets publiés sans filtre, instruments d'autocélébration, de propagande ou de combat, tour à tour provocateurs, défensifs, vantards, candides, injurieux ou mensongers, au risque de dévaluer globalement la parole présidentielle ; un flot ininterrompu de rumeurs et de «fuites», quasiment toujours vérifiées et parfois orchestrées par le président lui-même ; une rotation des collaborateurs à donner le tournis ; des accusations d'anciennes maîtresses, des retournements de veste d'anciens alliés, [des livres dévastateurs](#), une enquête fédérale virant au pugilat personnel...

Le but recherché est atteint: toute la politique américaine tourne autour de Trump. Et, à deux mois des législatives de mi-mandat, il ne cherche pas à en esquiver le verdict. Le président a au contraire prévu de s'investir encore plus que ses prédécesseurs, avec au moins quarante jours de campagne sur le terrain d'ici au 6 novembre, comme ces jeudi et vendredi dans le Montana et les deux Dakotas. «Il est le meilleur atout de son parti, assure un conseiller à la Maison-Blanche. Il entend stimuler la participation de ses supporters et convaincre les électeurs au-delà des rangs républicains.» Son camp s'appuie sur des coffres qu'il a contribué à bien remplir: 227 millions de dollars à distribuer aux candidats capables de préserver sa majorité au Congrès.

L'effet «référendum»

Car l'enjeu est colossal. Si les deux premières années ont été conflictuelles, elles feront penser à un long fleuve tranquille en comparaison de ce qui l'attend si les démocrates reprennent le contrôle de la Chambre des représentants. Il leur faudrait pour cela un gain net de 23 sièges: pas facile à atteindre, mais à leur portée en cas de «vague bleue». «Nous nous battons contre l'histoire», souligne le même conseiller de Trump. De fait, les premières élections suivant la présidentielle sont rarement favorables à l'occupant du Bureau ovale: en 1994, la «révolution conservatrice» de Newt Gingrich avait repris 54 sièges aux démocrates de Bill Clinton ; en 2006, les troupes de George Bush avaient perdu 31 de leurs positions et, en 2010, celles de Barack Obama avaient reculé de 63 places...

Avec un président aussi controversé que Donald Trump, l'effet «référendum» des législatives de mi-mandat s'annonce plus fort que jamais. Selon le Pew Research Center, 60 % des électeurs abordent ce vote «essentiellement en fonction de leur opinion de Trump», 26 % comme une occasion de le soutenir, 34 % comme une chance de le sanctionner. Pour 68 % des inscrits, le contrôle du Congrès constitue le principal enjeu du scrutin, nettement devant le choix de la personnalité la mieux à même de les représenter à Washington. Ces taux sont les plus élevés depuis trois décennies.

La carte électorale complexe présente pour le président une combinaison d'atouts et de handicaps. Si les 435 députés de la Chambre basse remettent leur mandat en jeu tous les deux ans, un nombre remarquablement élevé de sièges - 61 au total - sont «ouverts», leur titulaire ne se représentant pas. Côté républicain, ils sont 14 à viser plus haut (un poste de sénateur ou de gouverneur) et 28 à prendre leur retraite politique, dont le speaker Paul Ryan, pourtant âgé de 48 ans seulement. La raison tient en général à leur incapacité de remporter une primaire de leur parti face aux inconditionnels du président, faute de l'avoir assez soutenu ou d'avoir reçu son appui. Si Trump sauve sa majorité, il pourra compter sur un Congrès encore plus docile, d'où les fortes têtes auront disparu.

Côté démocrate, l'exode à la Chambre est deux fois moins important: dix élus se retirent et neuf se présentent à une autre élection. De même, un seul sénateur démocrate abandonne son siège, contre quatre républicains. En outre, l'opposition [présente un nombre record de femmes à la Chambre](#) (près de 200), quatre fois plus que de républicaines. Face à un électorat à 52 % féminin, et avec un président visé par de nombreuses accusations de harcèlement, la stratégie peut être payante. En 1998, en pleine affaire Monica Lewinsky, un contingent sans précédent de 43 femmes avait été élu au Congrès.

Dans les États, où 36 postes de gouverneur sont en jeu, le GOP («grand vieux parti») en défend 26, les démocrates neuf (le gouverneur de l'Alaska est indépendant). Au Sénat en revanche, renouvelé d'un tiers, les républicains ont l'avantage: ils ne remettent que neuf sièges en jeu, contre 26 pour les démocrates. Parmi ces derniers, huit sont en position précaire dans des États remportés par Trump en 2016, tandis que trois sénateurs républicains seulement paraissent en danger. «Un basculement de la Chambre des représentants est possible, analyse David Wasserman, du Cook Political Report, mais c'est beaucoup plus improbable au Sénat. Il faudrait une vague bleue difficile à anticiper.»

Une «victime» poursuivie par la meute

L'enjeu pour Donald Trump est non seulement politique, mais aussi personnel. En cas de perte de la Chambre, il verrait ses projets de réforme s'enliser et devrait gouverner à coups de décrets ou de veto présidentiels, comme ses deux prédécesseurs. Il pourrait aussi subir l'incessant tracasserie d'un procès en destitution (impeachment), qu'il revient à la Chambre d'instruire et au Sénat de trancher. Probablement pas au point de risquer une condamnation, qui exige 67 voix dans la Haute Assemblée. Mais ce tintamarre couvrirait tout le reste. Et s'il perdait la majorité au Sénat ne serait-ce que d'une voix, ses nominations, en particulier à la Cour suprême, pourraient être ralenties ou bloquées.

Les démocrates n'ont pas placé l'hypothèse [d'un impeachment au centre de leur campagne](#). Ils misent plutôt sur les préoccupations pratiques de leur électorat: l'assurance maladie, l'éducation, le creusement des inégalités. De son côté, le président cultive sa double image de «gagnant» aux succès hyperboliques et de «victime» poursuivie par la meute. «Je ne pense pas que les démocrates aient intérêt à promettre plus de chaos dans une ère de turbulences, estime John Zogby, vétéran des sondages à la tête de Zogby Strategies. Cela profite en général à celui qui se victimise. Mais les élections sont une bataille d'intensité, et il est clair que Trump mobilise fortement contre lui.»

La popularité du président reste médiocre, quoiqu'elle semble à l'épreuve des balles. Depuis deux ans, il n'a jamais atteint la ligne de flottaison des 50 % d'opinions favorables. Au dernier décompte, il se situe quelque part entre les 36 % d'avis positifs de l'enquête ABC/Washington Post, les 40 % de Gallup et les 48 % de Rasmussen. Ce qui est sûr, c'est que près de neuf républicains sur dix continuent de le soutenir: selon le Pew Center, ils sont 87 % à l'apprécier, 63 % à l'adorer. Ceux-là tiennent comme lui les enquêtes de la justice pour une «chasse aux sorcières», ne croient pas les médias «ennemis» et n'ont que faire de ses frasques avec des playmates **ou des actrices pornos**. Plus de 80 % des évangéliques, qui votent prétendument sur les valeurs morales, lui gardent leur confiance.

Avec deux bases partisans «solidifiées» par Trump, l'enjeu électoral se concentre sur les indépendants, environ un tiers des votants se ralliant alternativement à l'un des deux camps. Une majorité d'Américains applaudit à la bonne santé de l'économie et au recul de l'activisme régulateur de l'État fédéral. Mais l'opinion s'inquiète aussi d'une guerre commerciale généralisée de la Chine à l'Europe et au Canada, souhaite la préservation des alliances politico-militaires et veut voir le procureur Mueller finir son enquête sur les interférences de la Russie (à 63 %).

Pour Donald Trump, le pouvoir s'évalue à la peur qu'il suscite. Avec la manière forte, il a mis au pas son propre parti et semé le trouble sur la scène internationale. «Trump, c'est la brute qui met fin aux brutalités subies par ses supporteurs et par l'Amérique en général», décrypte Zogby. Mais en démocratie, les électeurs votent sans crainte: ils lui fourniront le 6 novembre la mesure exacte de son soutien.

L'économie américaine est dans une excellente passe //

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/09/05/20002-20180905ARTFIG00299-l-economie-americaine-est-dans-une-excellente-passe.php>

Philippe Gélie

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



Garanti sans virus. www.avast.com